RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00085
Numéro SIREN : 458 500 857
Nom ou dénomination : SOCIETE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE CABINET J.CATEL

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2021 sous le numéro de dépôt 6794

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SCEC-CABINET J.CATEL
115/117 rue Nationale
59800 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SOCIETE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE CABINET J.CATEL
Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse: 115-117 rue Nationale
59000 Lille

Numéro RCS : 458 500 857
Numéro Gestion : 1958B00085

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 26/02/2021
Sous le numéro : 6794

Délivré à Lille-Métropole le 17 mars 2021

Le Greffier,

-20215006794 6C

Catelys
BIEN PLUS QUE DES CHIFFRES

SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL

115/ rue Nationale
59800 LILLE

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2019 au 31/12/2019

Pour copie conforme
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 115/ rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 211	AG 21 211		2 081
	Fonds commercial (1)	AH	93 451	AI	93 451	93 451
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	495 338	AU 300 757	194 581	219 966
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	760 994	CV	760 994	760 994
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30	30
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 700	BI	8 700	8 700
	TOTAL (II)	BJ	**1 379 724**	BK **321 968**	**1 057 757**	**1 085 222**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	72	BW	72	72
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 765 481	BY 29 951	1 735 530	1 413 283
	Autres créances (3)	BZ	117 199	CA	117 199	69 577
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	144 122	CG	144 122	47 033
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	45 935	CI	45 935	46 119
	TOTAL (III)	CJ	**2 072 810**	CK **29 951**	**2 042 859**	**1 576 084**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 452 534**	1A **351 919**	**3 100 616**	**2 661 306**

Renvois (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 114 000)	DA	114 000	114 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	11 859
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	848 137	699 070
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**333 390**	**349 066**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 307 386**	**1 173 996**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	574 413	636 674
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	119 020	52 092
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	303 983	73 947
	Dettes fiscales et sociales	DY	659 130	588 142
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	40 206	31 990
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB	96 478	104 465
	TOTAL (IV)	EC	**1 793 230**	**1 487 310**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 100 616**	**2 661 306**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 415 851	989 322
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		320

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	4 092 384	FH	3 000	FI	4 095 384	3 816 470
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**4 092 384**	FK	**3 000**	FL	**4 095 384**	**3 816 470**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 494	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	16 470	33 939
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 928	990
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**4 115 276**	**3 851 400**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 673 023	1 102 363
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	49 722	60 278
	Salaires et traitements *					FY	1 326 922	1 620 454
	Charges sociales (10)					FZ	592 289	559 618
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	75 272	88 127
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 500	11 654
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15 997	17 474
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 735 725**	**3 459 968**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**379 552**	**391 431**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000	45 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	62	1 068
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**45 062**	**46 068**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 881	10 736
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**6 881**	**10 736**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**38 182**	**35 331**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**417 733**	**426 763**

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 000	100 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**12 000**	**100 800**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	892	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 717	79 749
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**12 609**	**79 749**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(609)**	**21 051**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	83 734	**98 747**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**4 172 339**	**3 998 267**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 838 949**	**3 649 201**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**333 390**	**349 066**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	45 062	46 068
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	647	3 774
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 300	200
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	339	15 865
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'epargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	892	
Produit des cessions d'immobilisations		12 000
VNC des immobilisations cédées	11 717	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 100 616** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 172 339** euros et un total **charges** de **3 838 949** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **333 390** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Le référentiel comptable utilisé est le réglement de l'ANC 2014-03 mis à jour des règlements l'ayant modifié par la suite.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

Logiciels : 2 ans
Agencements : 10 ans
Matériel de transport : 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Matériel informatique : 3 ans
Mobilier : 10 ans.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CICE

Le CICE 2018 a permis de réaliser des investissements et d'augmenter les salaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En dépit de l'épidémie de Covid 19 qui sévit sur le territoire depuis mars 2020, les opérations réalisées par la société se sont poursuivies de manière très acceptable.

Des suites des mesures de confinement engagées en France à compter du 17 mars 2020, la société a dû se réorganiser, et utiliser les moyens mis à disposition par les décrets de mars 2020 portant sur l'état d'urgence sanitaire, à savoir les procédures d'activité partielle ou de télétravail pour certains de ses salariés lorsque cela s'avère nécessaire.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Par ailleurs, afin de se conformer aux directives du Gouvernement pour lutter contre la propagation du virus, la société a mis en place des procédures de sécurité accrues pour l'ensemble de ses salariés, passant notamment par l'information, les distances de sécurité, ainsi que la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	114 662	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	97 189	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	235 759	KZ		LA	56 608
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	135 976	LC		LD	2 916
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III		LN	468 924	LO		LP	59 524
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U	760 994	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P	30	1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	8 700	1U		1V	
FINANCIERES	TOTAL IV		LQ	769 724	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	1 353 310	ØH		ØJ	59 524

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		1N		CO		DO		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		1O		LV		LW	114 662	1X	
CORPORELLES	Terrains		1P		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	1Q		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	1R		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1S		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		1T		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	1U		MM		MN	97 189	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	1V		MP	33 110	MQ	259 257	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Materiel de bureau et informatique, mobilier	1W		MS		MT	138 892	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages recuperables et divers *	1X		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		1Y		NG	33 110	NH	495 338	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		1Z		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations		1O		ØX		ØY	760 994	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		11		2B		2C	30	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financieres		12		2E		2F	8 700	2G	
FINANCIERES	TOTAL IV		13		NJ		NK	769 724	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14		ØK	33 110	ØL	1 379 724	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2055 2020

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	19 130	PF	2 081	PG		PH	21 211
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	85 203	QE	2 283	QF		QG	87 486
	Matériel de transport	QH	89 773	QI	45 199	QJ	21 393	QK	113 579
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	73 982	QM	25 709	QN		QO	99 691
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	248 959	QV	73 191	QW	21 393	QX	300 757
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	268 089	OP	75 272	OQ	21 393	OR	321 968

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2020

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	43 582	6U	2 500	6V	16 131	6W	29 951
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**43 582**	TY	**2 500**	TZ	**16 131**	UA	**29 951**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**43 582**	UB	**2 500**	UC	**16 131**	UD	**29 951**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	2 500	UF	16 131		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 700	UV		UW	8 700
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	40 558		40 558		
	Autres créances clients	UX	1 724 923		1 724 923		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	28 753		28 753		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	57 131		57 131		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	30 549		30 549		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	766		766		
	Charges constatées d'avance	VS	45 935		45 935		
	TOTAUX	VT	**1 937 316**	VU	**1 928 616**	VV	**8 700**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	574 413	197 035	377 379	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50 000	50 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	303 983	303 983		
Personnel et comptes rattachés		8C	160 818	160 818		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156 942	156 942		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	334 312	334 312		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 058	7 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	69 020	69 020		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	40 206	40 206		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	96 478	96 478		
TOTAUX		VY	**1 793 230**	VZ **1 415 851**	**377 379**	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	161 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	21 442
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	222 898	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032		

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	93 451	Droit de présentation de clientèle
TOTAL	**93 451**	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	131 917	99 783	32 133	32,20
Autres créances		4 845	(4 845)	-100,00
TOTAL	**131 917**	**104 629**	**27 288**	26,08

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	335	518	(183)	-35,36
Emprunts et dettes financières divers	582	312	270	86,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 590	5 627	206 963	N.S
Dettes fiscales et sociales	239 500	203 521	35 979	17,68
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	17 123	25 426	(8 303)	-32,66
TOTAL	**470 129**	**235 404**	**234 725**	99,71

ANNEXE - Elément 6.12

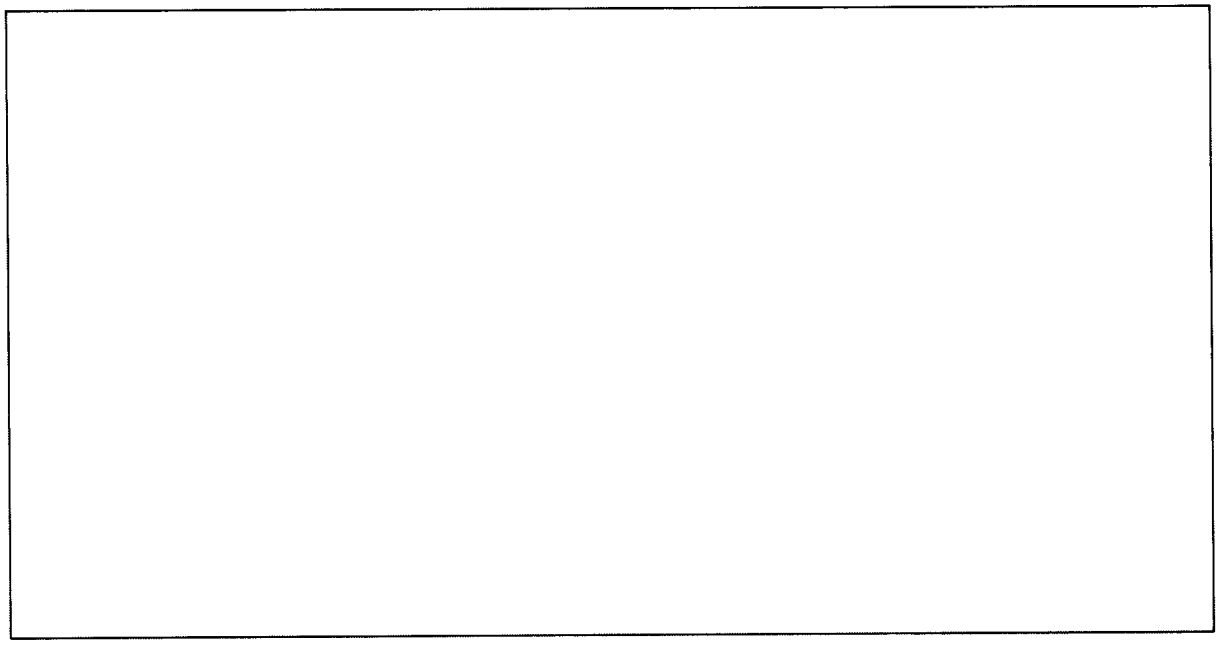
Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	45 935	46 119	(183)	-0,40
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**45 935**	**46 119**	**(183)**	-0,40

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	96 478	104 465	(7 988)	-7,65
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**96 478**	**104 465**	**(7 988)**	-7,65



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		600,00	190,0000	114 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**600,00**	**190,0000**	**114 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	8	
	Professions intermédiaires		
	Employés	24	
	Ouvriers		
	TOTAL	32	

S.C.E.C. Cabinet J. CATEL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 115.900 Euros

Siège social : 115/117, rue Nationale

59000 LILLE

N° R.C.S. : LILLE B 458 500 857

EXTRAIT du Procès-Verbal de l'A.G.O.
DU 30 septembre 2020

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice s'élevant à 333.389,97 euros

- à titre de dividende aux associés 200.000,00 €
  Soit 327,86 € pour chacune des 610 parts sociales composant le capital social. Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts, sera mis en paiement le 30 septembre 2020.
- Le solde, à la réserve facultative : 133.389,97 €

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

	2016	2017	2018
Dividendes	150.000 €	150.000 €	200.000 €
Dividendes éligibles à l'abattement	150. 000 €	150.000 €	200.000 €

Pour copie certifiée conforme.

CTN Audit
Membre de CTN Groupe

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Cabinet J. Catel
Société par actions simplifiée
au capital de 114.000 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Pour copie certifiée
conforme
Le Président

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 25 pages

CTN Audit
Membre de CTN Groupe

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Cabinet J. Catel
Société par actions simplifiée
au capital de 114.000 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable Cabinet J. Catel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable Cabinet J. Catel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 25 pages

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations figurant à l'actif du bilan de votre société sont évaluées selon les modalités présentées dans la note relative aux « Règles et méthodes comptables », de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire, et le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

DEFI

Membre de CTN Groupe

PrimeGlobal

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

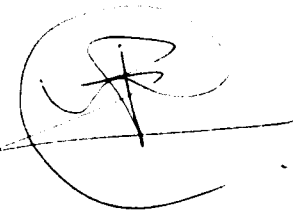
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 22 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

CTN-AUDIT

Fabien CORNEILLIE



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 25 pages

Annexe au rapport du commissaire aux compte
Sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

SAS SOCIETE DE CONTRÔLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

DEFI
Membre de CTN Groupe
PrimeGlobal

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 115/ rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 211	AG	21 211		2 081
	Fonds commercial (1)	AH	93 451	AI		93 451	93 451
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	495 338	AU	300 757	194 581	219 966
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	760 994	CV		760 994	760 994
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE		30	30
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	8 700	BI		8 700	8 700
	TOTAL (II)	BJ	**1 379 724**	BK	**321 968**	**1 057 757**	**1 085 222**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	72	BW		72	72
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 765 481	BY	29 951	1 735 530	1 413 283
	Autres créances (3)	BZ	117 199	CA		117 199	69 577
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	144 122	CG		144 122	47 033
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	45 935	CI		45 935	46 119
	TOTAL (III)	CJ	**2 072 810**	CK	**29 951**	**2 042 859**	**1 576 084**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 452 534**	1A	**351 919**	**3 100 616**	**2 661 306**

Renvois (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes | CP | | (3) Part à plus d'un an | CR |

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 114 000)	DA	114 000	114 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	11 859
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont reserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	848 137	699 070
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**333 390**	**349 066**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 307 386**	**1 173 996**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	574 413	636 674
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	119 020	52 092
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	303 983	73 947
	Dettes fiscales et sociales	DY	659 130	588 142
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	40 206	31 990
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	96 478	104 465
	TOTAL (IV)	EC	**1 793 230**	**1 487 310**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 100 616**	**2 661 306**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 415 851	989 322
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		320

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL**

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	4 092 384	FH	3 000	FI	4 095 384	3 816 470
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**4 092 384**	FK	**3 000**	FL	**4 095 384**	**3 816 470**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 494	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	16 470	33 939
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 928	990
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**4 115 276**	**3 851 400**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 673 023	1 102 363
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	49 722	60 278
	Salaires et traitements *					FY	1 326 922	1 620 454
	Charges sociales (10)					FZ	592 289	559 618
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	75 272	88 127
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 500	11 654
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15 997	17 474
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 735 725**	**3 459 968**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**379 552**	**391 431**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000	45 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	62	1 068
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**45 062**	**46 068**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 881	10 736
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**6 881**	**10 736**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**38 182**	**35 331**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**417 733**	**426 763**

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2020

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 000	100 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**12 000**	**100 800**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	892	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 717	79 749
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**12 609**	**79 749**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(609)**	**21 051**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	83 734	98 747
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**4 172 339**	**3 998 267**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 838 949**	**3 649 201**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**333 390**	**349 066**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (a detailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	45 062	46 068
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	647	3 774
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 300	200
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	339	15 865
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	892	
Produit des cessions d'immobilisations		12 000
VNC des immobilisations cédées	11 717	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 100 616** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 172 339** euros et un total **charges** de **3 838 949** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **333 390** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Le référentiel comptable utilisé est le réglement de l'ANC 2014-03 mis à jour des règlements l'ayant modifié par la suite.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

Logiciels : 2 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Agencements : 10 ans
Matériel de transport : 5 ans
Matériel informatique : 3 ans
Mobilier : 10 ans.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CICE

Le CICE 2018 a permis de réaliser des investissements et d'augmenter les salaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- En dépit de l'épidémie de Covid 19 qui sévit sur le territoire depuis mars 2020, les opérations réalisées par la société se sont poursuivies de manière très acceptable. La continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Des suites des mesures de confinement engagées en France à compter du 17 mars 2020, la société a dû se réorganiser, et utiliser les moyens mis à disposition par les décrets de mars 2020 portant sur l'état d'urgence sanitaire, à savoir les procédures d'activité partielle ou de télétravail pour certains de ses salariés lorsque cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, afin de se conformer aux directives du Gouvernement pour lutter contre la propagation du virus, la société a mis en place des procédures de sécurité accrues pour l'ensemble de ses salariés, passant notamment par l'information, les distances de sécurité, ainsi que la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

- La société AEC, filiale à 90%, a fait l'objet d'une fusion-absorption avec effet rétroactif au 1er janvier 2020.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD	**114 662**	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Com-posants M2]	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Com-posants M3]	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	97 189	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	235 759	KZ	LA 56 608
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	135 976	LC	LD 2 916
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	**468 924**	LO	LP **59 524**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	760 994	8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P	30	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	8 700	1U	1V
	TOTAL IV	LQ	**769 724**	LR	LS
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	**1 353 310**	ØH	ØJ **59 524**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV	LW **114 662**	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 97 189	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 33 110	MQ 259 257	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 138 892	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG **33 110**	NH **495 338**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY 760 994	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 30	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 8 700	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK **769 724**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK **33 110**	ØL **1 379 724**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2055 2020

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	PE	**19 130**	PF	**2 081**	PG		PH	**21 211**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	85 203	QE	2 283	QF		QG	87 486
	Matériel de transport	QH	89 773	QI	45 199	QJ	21 393	QK	113 579
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	73 982	QM	25 709	QN		QO	99 691
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**248 959**	QV	**73 191**	QW	**21 393**	QX	**300 757**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**268 089**	ØP	**75 272**	ØQ	**21 393**	ØR	**321 968**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	43 582	6U	2 500	6V	16 131	6W	29 951	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**43 582**	TY	**2 500**	TZ	**16 131**	UA	**29 951**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**43 582**	UB	**2 500**	UC	**16 131**	UD	**29 951**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	2 500	UF	16 131			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet separé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	8 700	UV		UW	8 700	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	40 558		40 558			
	Autres créances clients	UX	1 724 923		1 724 923			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	28 753		28 753			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	57 131		57 131			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	30 549		30 549			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	766		766			
	Charges constatées d'avance	VS	45 935		45 935			
	TOTAUX	VT	**1 937 316**	VU	**1 928 616**	VV	**8 700**	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	574 413	197 035	377 379	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50 000	50 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	303 983	303 983		
Personnel et comptes rattachés		8C	160 818	160 818		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156 942	156 942		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	334 312	334 312		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 058	7 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	69 020	69 020		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	40 206	40 206		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	96 478	96 478		
TOTAUX		VY	**1 793 230**	VZ **1 415 851**	**377 379**	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	161 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	21 442
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	222 898			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	93 451	Droit de présentation de clientèle
TOTAL	**93 451**	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	131 917	99 783	32 133	*32,20*
Autres créances		4 845	(4 845)	*-100,00*
TOTAL	**131 917**	**104 629**	**27 288**	*26,08*

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	335	518	(183)	-35,36
Emprunts et dettes financières divers	582	312	270	86,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 590	5 627	206 963	N.S
Dettes fiscales et sociales	239 500	203 521	35 979	17,68
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	17 123	25 426	(8 303)	-32,66
TOTAL	**470 129**	**235 404**	**234 725**	99,71

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	45 935	46 119	(183)	-0,40
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**45 935**	**46 119**	**(183)**	-0,40

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	96 478	104 465	(7 988)	-7,65
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**96 478**	**104 465**	**(7 988)**	-7,65

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	600.00	190.0000	114 000.00
	Emises pendant l'exercice		0.0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**600,00**	**190,0000**	**114 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		24	
	Ouvriers			
	TOTAL		32	

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Nantissement titres AEC		372 846	
		372 846	
Total des engagements financiers (1)		**372 846**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales		372 846	
Les participations			
Les autres entreprises liées			